

Bachelier en Automobile

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél :	Fax :	Mail :
HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 46	Fax : +32 (0) 65 40 41 56	Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 27 LANGUES 1			
Code	TEAU1B27AUT	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Nicole FORSYTH (nicole.forsyth@helha.be) Céline LAMBRETTE (celine.lambrette@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'activité d'apprentissage « Langues 1 » consiste à revoir les structures de base de la langue cible et à acquérir le vocabulaire technique de base afin de communiquer en langue cible en utilisant la grammaire et le vocabulaire adéquats.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Acquis d'apprentissage visés

En fin de l'activité d'apprentissage (ou au moment du test de dispense), l'étudiant devra être capable d'appliquer les principes grammaticaux et syntaxiques du Bloc 1, ainsi que d'employer le vocabulaire technique ciblé. Il devra les utiliser à bon escient dans le cadre d'exercices écrits.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

TEAU1B27AUTA Langues 1

24 h / 2 C

Contenu

Le cours se fonde essentiellement sur des exercices de vocabulaire technique de base en langue cible (en ce compris des textes et des compréhensions à l'audition), ainsi que d'exercices d'acquisition et de révision de certains principes grammaticaux et syntaxiques de base.

Démarches d'apprentissage

Cette activité d'apprentissage se base sur une approche interactive. L'étudiant devra s'impliquer de manière active dans le cours en étant présent et en participant aux interactions en classe, en effectuant des préparations à domicile et en répondant à une évaluation continue partielle (écrite).

Dispositifs d'aide à la réussite

Un cours de remédiation facultatif est organisé au premier quadrimestre et permet à l'étudiant d'acquérir la grammaire et la syntaxe de base, ainsi que le vocabulaire usuel. Une évaluation continue est organisée dans le cadre du cours au Q2.

Ouvrages de référence

Dictionnaires bilingues Plateformes d'exercices en ligne

Supports

Syllabus, Notes de cours, Sites internet, Matériel didactique, Documents postés sur Claroline, Moodle

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'étudiant sera soumis à une évaluation continue partielle et à un examen écrit final. Pour l'étudiant ayant participé assidûment au cours de remédiation et à son évaluation continue, la moyenne de ses notes sera valorisée à concurrence de 10% de la note finale du cours du Bloc1 (dans la mesure où cela permet d'augmenter sa cote finale). L'évaluation continue au cours du Q2 interviendra à concurrence de 30 % de la note totale du Q2. L'évaluation écrite en juin interviendra à concurrence de 70 % du total (si l'étudiant peut valoriser 10 % de cours préparatoire facultatif, l'évaluation écrite de juin sera évaluée à concurrence de 60 %) En 2ème session, l'examen écrit sera évalué à concurrence de 100% de la cote totale. L'étudiant aura la possibilité de passer un test de dispense (aux alentours de octobre-novembre) auquel il devra se préparer par ses propres moyens (matière à étudier postée sur la plateforme Moodle et/ou aux valves). Les étudiants ayant réussi ce test de dispense avec 10/20 minimum seront dispensés du cours de langues du Q2 et verront la note obtenue reportée au bulletin de juin.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	30		
Période d'évaluation			Exe	70 (ou 60)	Exe	100

Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

L'étudiant ajourné et ayant échoué dans le cours de langue devra représenter une épreuve écrite qui comptera pour 100% de l'évaluation du Q3. D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).